



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Chartering Services Directorate/Direction des
services d'affrètements maritime

11 Laurier St./ 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III, 6C2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

| | |
|--|---|
| Title - Sujet Groupes Électrogènes Diesel Groupes Électrogènes Diesel - NGCC Earl Grey | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation F7049-210251/A | Amendment No. - N° modif. 004 |
| Client Reference No. - N° de référence du client F7049-210251 | Date 2022-05-03 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$MB-009-28644 | |
| File No. - N° de dossier 009mb.F7049-210251 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2022-05-19 Heure Avancée de l'Est HAE | |
| F.O.B. - F.A.B. | |
| Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Girard, Maude | Buyer Id - Id de l'acheteur 009mb |
| Telephone No. - N° de téléphone (418) 571-4028 () | FAX No. - N° de FAX () - |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-210251/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-210251

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier
009mb. F7049-210251

Buyer ID - Id de l'acheteur
009mb
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

MODIFICATION 004

La modification de l'invitation 004 est émise afin de :

1. Répondre à des questions de l'industrie;
 2. Modifier les sections connexes de la demande de soumissions conformément aux réponses fournies;
-

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 3:

Position des supports anti-vibrations

Conformément à la section 3.3.2 de l'EBT, des supports anti-vibrations sont requis entre le moteur/alternateur et le châssis de base. Serait-il acceptable que le moteur/alternateur soit monté rigidement sur le châssis de base avec des supports anti-vibrations montés sous le châssis de base ? Il s'agit de la conception actuelle du D16MG dans le navire, c'est une conception éprouvée et bien acceptée par l'industrie.

Réponse 3:

Oui, cela est acceptable tant que chaque ensemble moteur/alternateur est monté sur un patin continu convenablement isolé du navire.

Question 4:

Température de l'eau brute

Selon la section 3.4.4.1 e), la température maximale de l'eau brute est de 35 degrés C. Ceci est en contradiction avec les sections 3.2.1 et 3.2.2 qui indiquent 30 degrés C. Étant donné que la plupart des fabricants d'équipement d'origine du moteur conçoivent un système de refroidissement pour un maximum de 32 degrés C, la température maximale de l'eau de mer à l'entrée du moteur peut-elle être de 32 degrés C ?

Réponse 4:

Veuillez supprimer la référence à 35 degrés Celsius de la section 3.4.4.1 de l'EBT. La température maximale de l'eau de mer à l'entrée du moteur doit être modifiée à un maximum de 30 degrés Celsius, de sorte que les unités proposées conçues avec un maximum de 32 degrés Celsius seront acceptées.

Question 5:

Réchauffeurs anti-condensation

Conformément à la section 3.5.1.2, les réchauffeurs anti-condensation doivent être avec thermostat. Conformément à la norme de l'industrie selon les groupes électrogènes actuellement installés, les dimensions OEM du générateur des réchauffeurs anti-condensation évite tout problème de température élevée. L'exigence peut-elle être modifiée conformément à la norme de l'industrie pour : des réchauffeurs anti-condensation correctement dimensionnés par le fabricant d'origine du générateur, avec une commande de verrouillage à désactiver lorsque le générateur est en marche ?

Réponse 5:

Oui, c'est acceptable.

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-210251/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-210251

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier
009mb. F7049-210251

Buyer ID - Id de l'acheteur
009mb
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question 6:

Matériaux pour le panneau principal local

Conformément à la section 3.6.1, le panneau principal local doit être en acier inoxydable. Conformément à l'installation actuelle du panneau local dans le navire et à la pratique actuelle de l'industrie, la construction en acier inoxydable peut-elle être remplacée par une peinture de qualité marine appropriée, tant que le panneau est conforme à la norme IP54 ?

Réponse 6:

Yes a substitute is acceptable as long as the panel meets IP54.

Question 7:

Alimentation électrique locale du panneau principal

Selon la section 3.6.1 a) : l'alimentation principale doit être de 120V. Nous suggérons que cela soit changé en 24V selon l'installation actuelle du panneau local Volvo Penta dans le navire et selon la norme de l'industrie.

Réponse 7:

Oui, l'exigence sera modifiée pour indiquer une exigence pour une alimentation principale de 24 VCC et pour une alimentation de secours de 24 VCC.

Question 8:

Contrôle et surveillance VAC

Selon les sections 3.6.1 c) i à iv, 3.6.2.4, 3.6.3.2 a) à i) et 3.6.3.4 : la mesure, l'avertissement et le déclenchement de la VCA doivent être intégrés au panneau local du groupe électrogène. Actuellement dans le vaisseau ce n'est pas le cas. C'est la fonction du contrôleur Easy-gen dans le tableau. Il est également courant d'avoir toutes les mesures et alarmes VAC effectuées avec un module de contrôle dédié approprié tel que le contrôleur Easygen. Ces exigences peuvent-elles être supprimées ou remplacées par les spécifications d'un panneau monté sur tableau de distribution conformément à l'installation actuelle et aux meilleures pratiques de l'industrie ?

Réponse 8:

Oui, ces exigences peuvent être supprimées. Voir les changements à la demande de soumissions ci-dessous.

Question 9:

Surveillance RPM du turbo

Conformément à la section 3.6.2.5.1 m), la surveillance du moteur doit inclure le régime turbo. La surveillance de la vitesse du turbo n'est pas présente dans cette taille de moteur, cette exigence peut-elle être supprimée ?

Réponse 9:

Oui, cette exigence peut être supprimée.

Question 10:

Signal de commande de délestage

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-210251/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-210251

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier
009mb. F7049-210251

Buyer ID - Id de l'acheteur
009mb
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Selon la section 3.6.2.6.1 d) Un relais de sortie doit indiquer un signal pour la commande de délestage. Veuillez donner plus de détails pour cette demande.

Réponse 10:

Cette exigence sera supprimée. Voir les changements à la demande de soumissions ci-dessous.

Question 11:

Société de classification pour TAU

Conformément à la section 4.2, les résultats du TAU doivent être signés par l'inspecteur de classe présent. La société de classification de l'expert doit-elle être ABS ou une autre société IACS telle que BV / DNV-GL / Lloyds sera-t-elle acceptée afin de maximiser la proposition pour les groupes électrogènes ?

Réponse 11:

Le navire étant actuellement délégué à l'ABS, un certificat d'agrément ABS doit être fourni avec la livraison des nouvelles unités. Tous les coûts connexes associés à l'obtention de ce certificat auprès de l'ABS doivent être inclus dans le prix de l'entrepreneur pour la fourniture des nouveaux groupes électrogènes.

CHANGEMENTS À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

En lien avec la réponse à la **Question 3** ci-dessus, en référence à l'Annexe A, l'EBT est modifié comme suit :

Supprimer: Section 3.3.2 dans son intégralité;

Insérer: Chaque groupe électrogène complet doit être monté sur un châssis de base commun en acier, de type patin. Les moteurs/alternateurs **doivent être soit isolés du châssis par des supports antivibratoires adaptés et résistants à l'huile, soit montés de manière rigide sur le châssis de base avec des supports antivibratoires montés sous le châssis de base, à condition que chaque ensemble moteur / alternateur soit monté sur un patin continu convenablement isolé du navire.** Les ensembles complets de patins pour groupes électrogènes doivent pouvoir s'adapter à un encombrement maximal de 3050 mm de long sur 1560 mm de large. Les groupes électrogènes doivent avoir une hauteur maximale de 1700 mm.

En lien avec la réponse à la **Question 4** ci-dessus, en référence à l'Annexe A, l'EBT est modifié comme suit :

Supprimer: Section 3.4.4.1 e) dans son intégralité;

Insérer: Le double circuit d'eau de refroidissement de chaque moteur (eau douce et eau de mer) doit être refroidi au moyen de refroidisseurs d'eau construits pour des températures ambiantes/moteur élevées. Les refroidisseurs doivent être capables de refroidir le moteur lorsque l'ensemble de l'alternateur diesel fournit sa pleine charge nominale à une température maximale de l'eau brute de **30°C** et à une température de l'air ambiant pouvant atteindre 50°C, conformément au point 3.2.

En lien avec la réponse à la **Question 5** ci-dessus, en référence à l'Annexe A, l'EBT est modifié comme suit :

Supprimer: Section 3.5.1.2 dans son intégralité;

Insérer: Chaque alternateur doit être équipé de réchauffeurs anti-condensation **correctement dimensionnées par le fabricant d'origine du générateur**, avec une commande de verrouillage à désactiver lorsque le générateur est en marche.

En lien avec les réponses aux **Questions 6 à 10 inclusivement** ci-dessus, en référence à l'Annexe A, l'EBT est modifié comme suit :

Supprimer: Section **3.6.1** dans son intégralité;
Section **3.6.2.4** dans son intégralité;
Section **3.6.2.5** dans son intégralité;
Section **3.6.2.6.1** dans son intégralité;
Section **3.6.3.2** dans son intégralité;
Section **3.6.3.4** dans son intégralité;

Insérer:

3.6.1 Le panneau de commande du générateur diesel principal local doit être robuste, autoportant, en acier inoxydable. **Un substitut serait acceptable tant qu'il répond aux normes de protection ABS/IP 54.** Il doit comprendre tous les équipements nécessaires à la prise en charge de la fonction, des commandes et des modes de fonctionnement décrits ci-dessous :

- a) Doit utiliser une alimentation principale de **24VDC** et une alimentation de secours de **24VDC**.
- b) Commandes automatiques comprenant une interface opérateur capable de communiquer pour la transmission de l'état et des alarmes.
- c) Indication complète comprenant, sans s'y limiter :
 - i. Pression et température de l'huile de lubrification.
 - ii. Surveillance du système de carburant.
 - iii. Vitesse du moteur et de l'alternateur.
 - iv. Températures du liquide de refroidissement.
 - v. Échec au démarrage.
 - vi. Panneau de commande du disjoncteur.
 - vii. Contrôles du panneau et état de l'essai de l'alternateur diesel, opérations manuelles et automatiques.
 - viii. Arrêt d'urgence - verrouillage / torsion pour libérer de style champignon.

3.6.2.4 Mesure de la sortie CA de l'alternateur

3.6.2.4.1 Le groupe d'alternateurs doit être fourni avec un ensemble de mesures comprenant les caractéristiques et fonctions suivantes :

- a) Le système de contrôle doit enregistrer le nombre total d'heures de fonctionnement et le nombre total de kW-heures.
- b) Le système de contrôle doit enregistrer la quantité totale de carburant consommée pour un certain nombre d'heures de fonctionnement ou le nombre total de kWh.

3.6.2.5 Surveillance de l'état du moteur

3.6.2.5.1 Les informations suivantes doivent être disponibles sur un panneau à affichage numérique de la console de commande du groupe alternateur :

- a) Pression d'huile moteur (psi ou kPA)

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-210251/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-210251

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier
009mb. F7049-210251

Buyer ID - Id de l'acheteur
009mb
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- b) Température du liquide de refroidissement du moteur (degrés C)
- c) Pression de l'eau de la chemise
- d) Pression de l'eau brute
- e) Température de l'huile moteur (degrés C)
- f) Vitesse du moteur (tr/min)
- g) Nombre d'heures de fonctionnement (heures)
- h) Nombre de tentatives de démarrage
- i) Pression du carburant
- j) Pression du collecteur d'air
- k) Température d'échappement des cylindres
- l) Température de la cheminée

3.6.2.6.1 Le système de contrôle doit fournir un minimum de quatre (4) relais de sortie programmables. Ces sorties de relais doivent être configurées pour toute condition d'alarme, d'arrêt ou d'état surveillée par la commande. Les relais doivent être configurés pour indiquer au minimum :

- a) Groupe d'alternateurs fonctionnant à la tension et à la fréquence nominales,
- b) Avertissement commun,
- c) Arrêt commun,

3.6.3.2 La protection de l'alternateur diesel doit inclure des avertissements et des déclenchements, y compris mais sans s'y limiter :

- a) Alarmes de température des enroulements du stator et des paliers.
-

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES